

L'ÉTAT ET LES MATIÈRES PREMIÈRES À MADAGASCAR

Éléments historiques sur le contrôle du commerce extérieur par l'État (XIX^e-XX^e s.)

Samuel F. Sanchez

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2014/3 n° 251 | pages 157 à 166

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804193249

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-3-page-157.htm>

Pour citer cet article :

Samuel F. Sanchez, « L'État et les matières premières à Madagascar. Éléments historiques sur le contrôle du commerce extérieur par l'État (XIX^e-XX^e s.) », *Afrique contemporaine* 2014/3 (n° 251), p. 157-166.

DOI 10.3917/afco.251.0157

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'État et les matières premières à Madagascar

Éléments historiques sur le contrôle du commerce extérieur par l'État (xix^e-xx^e s.)

Samuel F. Sanchez

La crise contemporaine de l'État à Madagascar se manifeste par une instabilité politique chronique, mais aussi par l'extension de la contrebande, en particulier des produits bruts (bois précieux, produits miniers). Les saisies régulières, par exemple, de bois de rose dans le nord de Madagascar, défraient régulièrement la chronique. L'exportation incontrôlée de ces produits, notamment des bois précieux (bois de rose, santal, ébène, palissandre), occasionne un considérable manque à gagner pour les finances de l'État malgache. Elle contribue aussi à la dégradation des forêts primaires de la Grande Île. Ce phénomène peut paraître nouveau, mais il n'en est rien. Ce court article ne se veut pas exhaustif, mais entend jeter quelques clefs de compréhension pour mieux cerner le rapport que les constructions étatiques malgaches entretiennent avec le commerce international.

Mots clés : Madagascar – État – Commerce international – Produits bruts

Ce rapport au commerce extérieur s'inscrit dans une longue durée des rapports de Madagascar avec le monde global. L'intégration de l'île dans les circuits des différentes phases de mondialisations entretient depuis longtemps la compétition interne pour le contrôle des filières commerciales. L'extraction des ressources humaines et naturelles en Afrique de l'Est et à Madagascar a été un moteur des rivalités politiques depuis le premier millénaire et l'implantation des premiers comptoirs musulmans à Madagascar, comme en témoignent les nombreuses ruines des échelles commerciales du nord-ouest (Beaujard, 2012). Les comptoirs musulmans centralisaient le commerce à longue distance et les premiers témoignages portugais sur Madagascar ont bien décrit l'importance des commerçants islamisés dans l'exportation des bois, du riz et des esclaves vers la côte orientale d'Afrique

Docteur en histoire, **Samuel F. Sanchez** est chercheur à l'UMR 245

– Cessma (université Paris-Diderot/Paris-7, IRD, Inalco).

et le nord de l'océan Indien (Vérin, 1975). L'intensification de la présence des commerçants européens et leur implication dans la traite des esclaves au cours des XVII^e et XVIII^e siècles contribua à renforcer le monopole d'oligarchies sur le commerce extérieur, permettant leur extension et l'élaboration de royaumes relativement étendus, notamment dans l'Ouest-Sakalava avec les royaumes de Menabe et de Boïna. Ces deux royaumes s'étendirent au détriment des sociétés voisines, notamment de l'arrière-pays et des confins méridionaux et septentrionaux, qui eurent à subir les déprédations des raids esclavagistes (Lombard, 1988 ; Sanchez, 2013).

Contrôle économique d'un État en construction. La tension qui émane des rapports entre pouvoirs politiques et commerce extérieur a été au cœur du processus de construction de l'État royal *merina*, au XIX^e siècle, puis de la politique coloniale de la France jusqu'à l'indépendance. L'État *merina*, connu aussi sous le nom de « royaume de Madagascar », se distingue dans l'histoire de Madagascar. Les anciens royaumes sakalava des XVII^e et XVIII^e siècles, étaient de nature segmentaire, leurs territorialités étaient variables au gré de la puissance de leurs rois (ampanjaka). L'État *merina* se démarque des autres constructions politiques malgaches car il fut structuré autour d'une bureaucratie et d'une administration inspirées de modèles européens, instaurant une continuité étatique au-delà du règne du souverain.

Cet État, dont le centre de gravité était Tananarive, s'est en grande partie construit autour du contrôle des échanges économiques avec l'étranger. Il a mis en œuvre des politiques visant à instaurer des douanes et prévenir la monopolisation des échanges par les pouvoirs rivaux (groupes aristocratiques locaux), dès les années 1820.

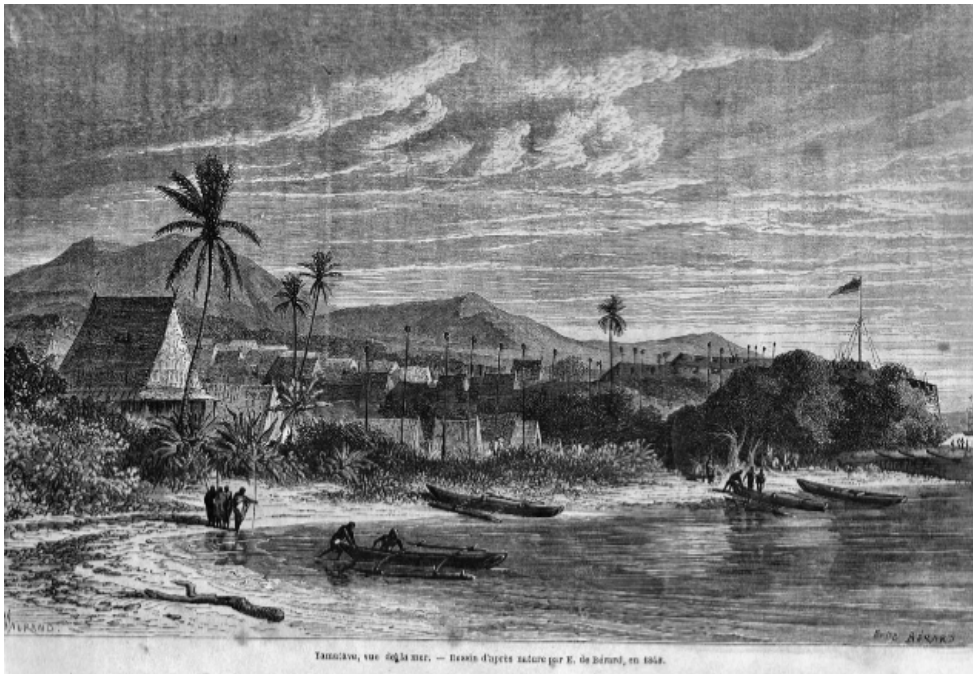
La célèbre phrase prêtée au roi Andrianampoinimerina (1787-1809), « Ny riaka no valamparihiko », « la mer est la limite de ma rizière », illustre parfaitement cet horizon d'expansion nouveau qui s'affirmait pour la première fois au-delà du *tanindrazana*¹ d'un groupe dynastique pour embrasser une conception géographique nouvelle, celle de l'unité étatique et économique de la Grande Île (Fournet-Guérin, 2009). La rizière, unité de production de base des *foko* (« communautés ») de l'Imerina, s'étendait à l'ensemble de l'île, induisant ainsi une dimension économique qui a été peu souvent mise en avant par les historiens de Madagascar.

Le motif principal de l'expansion du royaume *merina*, amorcée sous le règne de Radama I^{er} (1810-1828), fut d'abord d'imposer un système douanier unifié sous le contrôle de Tananarive. Les armées de Radama I^{er} suivirent les principales routes commerciales de la Grande Île et furent dirigées quasiment exclusivement vers les grands ports de Madagascar, principales interfaces du commerce, dont le très lucratif trafic d'esclaves était une des activités

1. *Tanindrazana* signifie littéralement « territoire des ancêtres, patrie ».

principales. Il s'agissait, pour le roi, de contrôler les voies de communication, d'installer des postes de douanes, et ainsi de priver les royautes et les pouvoirs locaux de l'essentiel de leurs revenus. Avec les conquêtes, une administration territoriale centralisée vit le jour, qui devait lever des impôts collectifs sur les communautés soumises à l'autorité de la dynastie de l'Imerina (Raison, 1991).

Cependant, au milieu du XIX^e siècle, Madagascar était très faiblement peuplé (entre deux et trois millions d'habitants) (Campbell, 2005, p. 136), morcelé en régions économiques, parfois très isolées les unes des autres, du fait de la faiblesse des voies de communication et d'intégration politique. Sous les règnes des monarques *merina*, la Grande Île vit émerger quelques centres portuaires *renivohitra* (« ville mère »), sièges de l'administration, seuls autorisés à abriter des transactions commerciales sous le contrôle de l'État qui prélevait sa part.



Tamatave, vue de la mer. Une vue de la douane et de la batterie de Tamatave à l'époque de Ranavalona I^{ère} (1848). On remarque les têtes des soldats européens tués en 1845 plantées sur les piques hérissant la grève. Symbole puissant de la politique de l'État royal *merina* visant le contrôle des interfaces maritimes et du commerce extérieur. Dessin d'après É. de Bérard, 1848.

L'économie était faiblement monétarisée et l'essentiel des transactions se faisaient par troc ou à l'aide de monnaies d'argent coupées. Les unités de mesure étaient elles-mêmes fixées selon des équivalences avec le poids du riz (Ratsimandrava, 1965, p. 485-508). De ce fait, l'organisation des douanes n'était

pas chose aisée. Les marchandises frappées de taxes douanières n'étaient pas évaluées en numéraire. L'État affermais les recettes douanières à des officiers, qui prélevaient les taxes non pas en fonction de la valeur des produits mais de leur poids, de leur nombre ou de leur longueur pour les tissus (Henri, 1979, p. 12-13).

Une taxe de 10 % frappait indistinctement les marchandises à l'importation, comme à l'exportation². La douane prélevait en nature : 1 boeuf pour 10 exportés, ou 124 couteaux sur 1240 importés, etc. Dans ce système, la fraude était assez conséquente, et de nombreux témoins ont décrit la grande corruption qui régnait dans les ports malgaches au XIX^e siècle. Les fonctionnaires royaux, jusqu'au plus haut niveau de l'État, pouvaient accumuler de grandes fortunes en biaisant des comptabilités fort rudimentaires (Esoavelomandroso, 1977, p. 55-59). En dehors des centres contrôlés par l'administration de Tananarive, tout commerce extérieur était officiellement prohibé et était qualifié de « contrebande ». L'administration *merina* n'hésitait pas, par exemple, à intervenir militairement pour empêcher les exportations de bois qui ne passaient pas par ses ports.

Le royaume *merina* opérait un contrôle sur les modalités de l'échange avec l'étranger, imposant de manière régulière les produits importés et limitant strictement l'exportation des ressources stratégiques. Ainsi, une des premières mesures phares de Radama I^{er} fut d'interdire toute migration de travailleurs vers les îles Mascareignes, tandis qu'il tolérait l'importation d'esclaves dans les ports de la côte nord-ouest. Sous le règne de Rasoherina (1863-1868), l'État était capable, en période de disette, d'empêcher toute exportation de riz vers l'étranger dans les ports de l'est malgache. L'État *merina* se pensait comme un centre de gravité, accumulant le capital et la force de travail, et pas comme une arrière-cour des bassins de consommation des Mascareignes et de Zanzibar.

Cette volonté de contrôler les termes de l'échange était déjà présente dans la politique radamienne des années 1820. Dès 1825, l'achat des terres était interdit aux étrangers et les avantages consentis aux Britanniques, pour leur soutien militaire, diminués. Sous le règne de Ranavalona I^{re}, la nécessité de s'émanciper de la tutelle économique des puissances européennes était déjà un objet politique important, et trouva son expression la plus frappante pendant la guerre de 1845, opposant le royaume *merina* à une coalition franco-anglaise. Un *kabary* (« discours politique ») attribué à la reine Ranavalona I^{re} nous restitue l'état d'esprit des autorités malgaches au milieu des années 1840 : « Je vous préviens que je leur ai refusé et leur refuserai dorénavant tous les produits de mon pays et que j'ai donné des ordres pour que mes sujets n'aient aucune communication avec eux. Qu'ils meurent de faim ! [...] Mais que les Européens

2. Le fameux *isam-polo afaka aloha*, « 10 % à prélever au préalable », l'impôt de 10 % à l'import et à l'export était la règle dans tous les ports contrôlés par le royaume de

Madagascar, à partir de la prise de Tamatave par Radama I^{er}.

3. Discours prêté à Ranavalona I^{re}, lors d'un *Kabary*, en 1845, devant son peuple à Andohalo, in « Voyage de la

reine Ranavalona I^{re} à Manerinerina », *Revue de Madagascar*, n° 1, 2^e année, 10 janvier 1900, p. 25.

restent dans leur pays, nous pouvons nous passer d'eux ; nous avons chez nous tout ce qu'il nous faut pour nous nourrir et nous vêtir ; il n'en est pas de même en Europe. [...] Madagascar leur fait envie, mais Dieu a donné sa part de terre à chacun. Qu'ils restent donc dans leur pays, moi je resterai dans le mien³. »

La dimension économique de l'indépendance économique entra dès lors au cœur d'un discours royal nationaliste qui fut maintenu jusqu'à la mise sous tutelle financière de l'État malgache à la suite de la première guerre franco-malgache (1883-1885). Malgré cette progressive perte d'indépendance, qui s'accéléra à mesure que l'État *merina* s'enfonça dans la spirale de l'endettement, le discours politique de l'indépendance économique subsista jusque dans les négociations entre les résidents de France et le Premier ministre Rainilaiarivony, à la veille de la rupture de 1895 (Jacob, 1996).

Un commerce hors du champ d'action de l'État *merina*. Le caractère original de la formation étatique *merina* ne doit cependant pas faire oublier que dans sa plus grande extension, cet État ne contrôla jamais plus des deux tiers de la Grande Île. À côté des transactions contrôlées par le royaume *merina*, d'importants liens économiques avec l'étranger se poursuivaient cependant dans les régions restées indépendantes, tout au long du XIX^e siècle. Le nord du Menabe, l'Ambongo, le nord du Boina, certains points de la côte nord-est et quelques zones du littoral méridional de Madagascar entretenaient des relations économiques avec des agents du commerce atlantique (Grande-Bretagne, France, États-Unis, Allemagne), souvent par l'intermédiaire des courtiers musulmans des Comores ou de la côte swahili. Ce commerce, hors du champ d'action de l'État *merina*, est peu connu et a longtemps été minimisé. Dans mes récents travaux, j'ai montré l'importance capitale que ces régions ont eue dans le développement de l'économie de traite du canal de Mozambique (Sanchez, 2013).

Ce commerce permit aux royautés malgaches indépendantes de conserver une certaine indépendance politique vis-à-vis de l'État *merina*. Les sous-produits de la forêt, les bois précieux ou non précieux, les plantes tinctoriales comme l'orseille, ou à tan comme le palétuvier, la gomme copalle (résine qui entrait dans la composition des vernis), en étaient les principales ressources. Les peaux de bœufs malgaches étaient appréciées pour la fabrication de chaussures aux États-Unis. Les carapaces de tortue et les coquillages tirés de l'écosystème des récifs de la côte occidentale de Madagascar servaient à la fabrication de peignes, de boutons et de menus effets. Pour les bois, l'ébène était le roi des exportations vers l'Europe, où il connaissait un franc succès dans l'ébénisterie, et le santal était vendu facilement en Inde où il servait dans les rituels de crémation des défunts. De manière générale, les produits bruts étaient destinés à l'Europe industrielle ou à l'Inde, qui connaissaient alors une expansion industrielle sans précédent.

Les groupes politiques malgaches, qui organisaient l'extraction des produits bruts, étaient généralement liés à des chaînes logistiques commerciales connectées à des grandes compagnies européennes et américaines, basées dans

les comptoirs français du canal de Mozambique, comme Nosy Be ou à Zanzibar, plaque tournante du commerce régional du sud-ouest de l'océan Indien. L'île de Nosy Be, dans le nord-ouest, fut la tête de pont d'un commerce très important de l'ouest malgache indépendant, qui pouvait certaines années égaler celui de la côte est de Madagascar, dont Tamatave était l'entrepôt principal. Dans les années 1870-1880, notamment, l'activité commerciale de Nosy Be, qui ne faisait que concentrer les traites de l'ouest, pouvait égaler celle de Tamatave.

Sur la côte ouest indépendante, des réseaux commerciaux d'intermédiaires collectaient les produits à des coûts défiant toute concurrence dans ces zones périphériques. Dans les zones de collecte, il n'y avait pas de douane à proprement parler, mais des prélèvements simples opérés par les chefs politiques. Pour ouvrir le négoce, les marchands étrangers devaient s'acquitter de cadeaux au prince et parfois de sommes négociées au *prorata* des marchandises exportées. Dans l'ouest de la Grande Île, les commerçants les plus influents étaient implantés par le biais d'alliances matrimoniales ou par des rituels *fatidra* (« fraternité de sang »). Une fois institués des liens de parenté, les commerçants se contentaient de verser une somme à l'*ampanjakabe* (souverain) et pouvaient ensuite engager directement des travailleurs locaux pour extraire les produits désirés dans les immenses forêts de l'hinterland. La production dans ces régions échappant à l'État *merina* était fondée sur l'esclavage et le recours systématique aux captifs venus d'Afrique orientale. La demande sans cesse accrue en matière première de l'Europe industrielle et de l'Amérique ne fit qu'accroître le phénomène de traite dans le canal de Mozambique, et il n'est pas étonnant de constater que les pics de la traite des esclaves correspondent aux pics de la demande atlantique en matières premières. La main d'œuvre servile d'origine est-africaine (Makoa), qui ne fut émancipée dans l'Ouest indépendant qu'avec la conquête coloniale, constituaient l'élément permettant une réduction conséquente des coûts de production des produits bruts. De manière générale, les monarchies indépendantes ne subsistèrent de manière relativement autonome, en dehors de la sphère de l'État *merina*, que dans la mesure où elles surent répondre à la demande des traitants, bien souvent protégés par les puissances coloniales de la région. Leur compétitivité n'était possible qu'en s'adossant à un système esclavagiste et prédateur, permettant des coûts de production extrêmement faibles.

L'unification douanière de l'intégralité de Madagascar sous l'impulsion française. Les derniers espaces qui échappaient à la présence douanière passèrent peu à peu sous le contrôle de l'État entre 1900 et 1905. Pendant la courte période du protectorat d'Hippolyte Laroche, les anciennes dispositions douanières du royaume de Madagascar (10 % à l'entrée et à la sortie) furent dans un premier temps maintenues, et le Comptoir national d'escompte conserva la tutelle de plusieurs ports, acquis suite à la première guerre franco-malgache (1883-1885). Avec le décret d'annexion du 6 août 1896, les douanes furent désormais détenues par le gouvernement général et le commerce avec la France et ses colonies fut affranchi de toute taxe (loi Méline). La charge de 10 % *ad valorem*



Magasin des douanes à Vatondry. Un douanier de l'administration coloniale française pose triomphalement le pied sur une caisse de marchandises, symbole du monopole douanier acquis par la France à Madagascar. Carte postale, « Magasin des douanes à Vatondry », Éditions Gamonin, vers 1905.

qui frappait toutes les importations ne toucha désormais plus que les relations avec les pays étrangers. En 1897, suivant l'avancée des troupes françaises lors de la « pacification », seuls vingt-six ports furent officiellement autorisés à commercer avec l'étranger.

L'impact sur l'environnement dans les zones « indépendantes » fut considérable. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ces régions subirent de plein fouet une économie prédatrice, fondée sur l'exploitation intensive des forêts. La traite du caoutchouc, qui démarra à la fin des années 1870, entraîna une dégradation très rapide du tissu forestier dans l'ouest malgache. Le latex était puisé dans de nombreuses variétés de lianes et d'arbustes, sans que ceux-ci ne soient exploités de manière durable. Les hommes qui allaient à la recherche du latex se contentaient généralement de couper les arbustes et de les essorer, laissant derrière eux des arbres morts. En 1897, les forêts de l'ouest, notamment du Boina, étaient complètement dévastées au terme d'une quinzaine d'années d'extraction intensive (Bénévent, 1897a, p. 373). Le sud-est fut à son tour mis en coupe réglé par la traite du caoutchouc. De même, l'exploitation intensive des bois précieux, les coupes dégradèrent considérablement le couvert forestier et à la fin du siècle, les Français découvrirent avec stupeur la dévastation causée par la traite des bois et du caoutchouc. En 1897, les observateurs jugeaient les forêts de l'Ambongo et du Boina en voie de « ruine totale », sous l'effet de la coupe systématique des bois d'ébénisterie par les traitants (Bénévent, 1897b).

À la fin des années 1920, il ne restait plus grand-chose de l'ancien couvert végétal de l'ouest et du sud-est de Madagascar. Seules les forêts galeries le long des fleuves et quelques espaces réservés avaient survécu à la demande européenne.

L'économie coloniale mit du temps à se mettre en place et l'extractivisme fut maître à Madagascar jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. À cette époque, les dispositifs de protection des forêts permirent de freiner la dégradation continue des forêts primaires, due à la traite des caoutchoucs, des écorces et des bois précieux. Ce processus de conservation des forêts primaires allait de pair avec le développement d'une production durable, fondée sur le développement du modèle de la plantation concessionnaire. Ainsi des plantations de caoutchouc furent lancées dans le Sambirano et la région de Maroantsetra. La consolidation de l'État colonial permit l'émergence d'une production visant désormais une pérennisation des exploitations. Par l'intermédiaire du système concessionnaire, exigeant une fixation du capital et de la main-d'œuvre, une logique de plus long terme que les économies de prédation antérieures vit le jour. Cette logique profitait à une nouvelle oligarchie de colons et de compagnies disposant d'importants capitaux. Malgré les efforts de l'administration coloniale pour endiguer le phénomène des *tavy* et de l'exploitation sauvage de ressources, jamais les deux phénomènes ne disparurent et, au cœur des années 1920, Perrier de la Bathie pouvait estimer que pas moins de 100 000 hectares de forêts disparaissaient annuellement, sur une forêt malgache qui en comptait alors 10 millions (Montagne, Ramamonjisoa, 2006, p. 9-26). Dans les années 1930, le décret du 25 janvier 1930 sur le régime forestier de la colonie vint établir des règles très précises pour la gestion des forêts. Toute coupe en forêt devait faire l'objet de permis d'exploitation délivrés par l'administration pour des durées limitées selon la taille⁴. Les Malgaches de statut indigènes n'eurent désormais plus le droit de s'adonner à la collecte des sous-produits de la forêt⁵. L'exploitation sauvage était réprimée par de fortes amendes s'élevant de 500 à 5 000 francs⁶ et des peines pouvant aller jusqu'à un an de prison ferme⁷. Malgré ces mesures, jamais l'État ne parvint à stopper totalement les déprédations.

L'État malgache postcolonial reprit une bonne partie des structures héritées de la colonisation et perpétua le projet d'intégration de la Grande Île dans une mondialisation capitaliste, caractérisée par le passage au salariat et à une économie monétaire. Cette incorporation était encadrée par l'État, qui prélevait sa part et investissait dans le maintien des infrastructures.

Ces quelques points historiques rapidement exposés semblent utiles pour saisir l'importance des réseaux de commerce des matières premières, alors que

4. *Journal officiel de Madagascar*, 22 novembre 1930, p. 1066.

5. Titre 5, *Journal officiel de Madagascar*, 22 novembre 1930, p. 1066.

6. À titre de comparaison, à Tananarive, en 1930, 1 kg de riz pilé valait environ 0,80 franc.

7. Section 2, *Journal officiel de Madagascar*, 22 novembre 1930, p. 1066.

8. Voir Raharinirina V., « Land Grabbing in Madagascar, A Summary », in *The Many Faces of Land Grabbing*, EJOLT, n° 10, 2014, p. 73-75.

Madagascar traverse une crise importante. Ils permettent de comprendre que la faiblesse de l'État et la présence de réseaux extractivistes est à replacer dans une perspective historique, celle de la traite ou extractivisme. On notera que le terme même d'« extractivisme », fréquemment employé conserve les mêmes définition et étymologie que le terme plus ancien de traite. Les logiques actuelles de prédatons économiques et de contrebande, loin d'être nouvelles, rappellent la situation de la Grande Île, et de bien d'autres sociétés, lors de leur entrée dans la périphérie de la globalisation industrielle au XIX^e siècle (Barbier, 2011). Les effets locaux à terme s'en rapprochent : assujettissement de la production à la demande extérieure, développement d'oligarchies locales aux modes de vie ostentatoires portées par les fortes plus-values dégagées, dégradation rapide du milieu écologique et extrême précarisation de la main-d'œuvre. La traite sauvage des XIX^e et début XX^e siècles ralentit à mesure que l'État, *merina* puis colonial, parvint à contrôler une bonne part des rapports avec l'étranger par le biais du système douanier. Mais de nombreux espaces indépendants continuèrent à fonctionner comme autant de zones franches, abritant des systèmes politico-économiques inféodés aux traitants étrangers. Si l'on considère l'ensemble de la Grande Île, c'est pendant la période coloniale que le phénomène s'institutionnalisa avec la pérennisation du système concessionnaire. À l'aune de ces comparaisons, et dans le contexte actuel, la situation malgache contemporaine n'est guère réjouissante. Au-delà des déficits engrangés par l'État malgache, on ne peut que s'alarmer sur les conditions de travail dans les secteurs qui échappent à tous contrôles. Qu'en est-il des conditions des travailleurs dans les zones où sont produites les billes de bois de rose destinées aux ports du nord-est ?

Au-delà de la question sociale et environnementale, la question que soulève l'ampleur du commerce illégal des ressources est aussi bien sûr politique. Compte tenu des richesses accaparées par les promoteurs de la fraude actuelle, il y a fort à parier que ces circuits économiques font émerger de nouveaux acteurs politiques puissants, équipés de fortes clientèles. S'il y a sans doute peu de chance qu'ils tentent de constituer des États indépendants, comme les rois brigands des XVIII^e et XIX^e siècles, ces hommes s'engagent cependant dans des luttes politiques pour conserver et affermir leurs positions, ce qui accentue en partie la crise économique et politique actuelle.

Dans ce contexte, on comprend que, du point de vue de l'État, le développement du *land grabbing*⁸, *via* les baux passés avec des multinationales étrangères sur des parcelles gigantesques, puisse paraître un moindre mal, dans la mesure où il permettrait d'externaliser la production et ainsi limiter le manque à gagner dû aux circuits d'intermédiaires impliqués dans l'extraction illégale des ressources.

La situation actuelle de l'État malgache n'est pas confortable. Pris entre des acteurs étrangers avides de ressources et des oligarchies avides de pouvoir et de biens de prestige, l'immense majorité des Malgaches est plus que jamais entraînée dans les rouages d'une « politique du ventre », qui la rend plus vulnérable que jamais aux moindres secousses économiques mondiales.

Bibliographie

Barbier, E.B. (2011), *Scarcity and Frontiers. How Economies Have Developed Through Natural Resource Exploitation*, New York, Cambridge University Press.

Beaujard, P. (2012), *Les mondes de l'océan Indien. Vol. 1 : De la formation de l'État au premier système-monde afro-eurasien (4^e millénaire av. J.-C.-6^e siècle apr. J.-C.). Vol. 2 : L'océan Indien au cœur des globalisations de l'Ancien Monde*, Armand Colin, Paris, 648 et 576 p.

Bénévent, M. (1897a), « Étude sur le Bouéni », *NRE*, vol. I.

Bénévent, M. (1897b), « D'Ambato à Sitampitsy », *NRE*, vol. II.

Campbell, G. (2005), *An Economic History of Imperial Madagascar (1750-1895). The Rise and Fall of an Island Empire*, African Studies, Cambridge University Press.

Esoavelomandroso, M. (1977), « L'oligarchie *merina* et la mer », *Omaly Sy Anio*, vol. V-VI.

Fournet-Guérin, C. (2009), « La dimension spatiale du fait national à Madagascar : un État-nation en Afrique ? », *L'espace politique*, n° 7.

Henri, F. (1979), « Le gouvernement de Tamatave de 1864 à 1882, développement économique », travail d'études et de recherches, sous la direction de S. Ayache, Antananarivo, université de Madagascar.

Jacob, G. (1996), « La France et Madagascar de 1880 à 1894. Aux origines d'une conquête coloniale », thèse d'État en histoire, Paris-4.

Montagne, P., Ramamonjisoa, B. (2006), « Politiques forestières à Madagascar entre répression et autonomie des acteurs », *Économie rurale*, n° 294-295, p. 9-26.

Ratsimandrava, J. (1965), « Esquisse sur les monnaies de Madagascar », *Bulletin de Madagascar*, n° 229, juin.

Sanchez, S.F. (2013), « Le long ^{xix}^e siècle de Nosy Be et de la baie d'Ampasindava (nord-ouest de Madagascar). Dynamiques malgaches et mondialisations dans un comptoir du sud-ouest de l'océan Indien », sous la direction de Faranirina Rajaonah, Paris-Diderot.

Vérin, P. (1975), « Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar », thèse, Lille, 2 vol.